

2024

N° 53

# SAULZET

## Bulletin municipal



**Passion**

Lucas GOSGNACH  
aux Worldskills 2024

**Festivités**

14 juillet, une formule qui plaît  
Fête de la musique :  
Public et ambiance au rendez-vous

**CCAS**

Belle balade en forêt

**A l'honneur**

Vétérans et bébés

**Associations**

Un petit nouveau :  
Le Brass Band Saulzetois

**Voie verte**

Challenge 2024  
Inauguration

**Infos communales**

Les coups de pouce de la commune  
Une Saulzetoise aux J.O de Paris



# SOMMAIRE

⇒ Le mot du Maire : Le respect de l'environnement.....	Page 3
⇒ Compte administratif .....	Pages 4 et 5
⇒ Extrait des décisions du conseil municipal et vœux 2024 .....	Page 6
⇒ Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre .....	Page 7
⇒ Infos communales : Coups de pouce de la commune, une Saulzetoise aux JO.....	Pages 8 et 9
Etude panneaux photovoltaïques, pluviométrie.....	Pages 10 et 11
⇒ Travaux réalisés par les employés communaux .....	Pages 12-13-14 et 15
⇒ Travaux réalisés par des intervenants extérieurs.....	Pages 16 et 17
⇒ Voie verte : Challenge 2024 et inauguration .....	Pages 18 et 19
⇒ Fête de la musique : Le public a répondu présent.....	Page 20
⇒ Feu d'artifice du 14 juillet : Record d'affluence battu.....	Page 21
⇒ Les Associations :	
Le Comité des Fêtes.....	Pages 22 et 23
Gym Forme et Plaisir.....	Page 24
Le Brass Band Saulzetois.....	Page 25
La Pétanque Saulzetoise.....	Page 26
La Perdrix Saulzetoise et La Mam d'Api.....	Page 27
⇒ Jeunesse : Halloween, plantation de haies, remise des dictionnaires.....	Page 28
⇒ Ecole de Saulzet : A la découverte des métiers.....	Page 29
⇒ Passion : Web technologie avec Lucas Gosgnach.....	Pages 30 et 31
⇒ CCAS : Belle balade en forêt.....	Page 32
⇒ Noël des enfants : Goûter et Père Noël à la salle polyvalente.....	Page 33
⇒ A l'honneur : Vétérans, bébés et parents reçus en mairie.....	Page 34
⇒ Etat civil : Naissances, mariage et décès .....	Page 35
⇒ Photo des convives au repas du CCAS.....	Page 36

*M. le Maire ainsi que toute l'équipe municipale  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2025*





# Le mot du Maire

*Vous trouverez dans ce journal de nombreuses photos concernant les différents travaux effectués en 2024. Nous pensons aux personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, à celles qui n'aiment pas les longs textes ou tout simplement ne possèdent pas d'ordinateur pour accéder à notre site :« saulzet.fr ».*

***La voie verte** était un projet, aujourd'hui c'est devenu une réalité. Si à une époque la ligne SNCF a scindé notre commune, aujourd'hui elle permet de sécuriser nos promenades.*

*Profitez de cet aménagement qui vous appartient.*

***L'amélioration de nos déplacements** passe aussi par un meilleur partage de l'espace public. C'est pourquoi vous avez tous reçu cet été, dans vos boîtes aux lettres, un courrier sur les travaux effectués depuis plus de 15 ans avec une demande concernant les chiens errants. Je remercie sincèrement tous les propriétaires pour leurs efforts, car depuis nous n'avons plus de réclamation en mairie.*

*Nous avons renouvelé la convention de gestion du marais du Verne avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels), ce qui a permis d'effectuer de gros travaux d'entretien sans financement de la commune.*

***Le respect de notre environnement** reste toujours très important pour moi, c'est pour cela que nous continuons la plantation de haies. Une vers la station d'épuration et, début 2025 une autre au Clos Saint Julien ainsi qu'un verger communal sur l'ancien site de stockage de betteraves qui n'a plus son utilité. Ces plantations sont effectuées grâce aux aides du Département et de la Fédération de chasse ainsi qu'à la participation de **la classe de Magalie**, que je ne remercierai jamais assez pour son implication.*

*Nous avons demandé au Syndicat Départemental Électricité (SDE) de faire une étude sur notre éclairage public **afin de diminuer la pollution lumineuse ainsi que notre consommation.***

*Toutes les lanternes énergivores ont été remplacées ou supprimées. Le coût de ces travaux est neutre grâce à la diminution des consommations.*

*Toujours dans le même esprit, le SDE a réalisé une étude très complète sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux. Vous trouverez le résultat dans ce journal.*

*De nombreux changements ont eu lieu pour les associations communales. Des nouveaux présidents ont été élus pour la chasse, la pétanque, le comité des fêtes et nous accueillons une **nouvelle association « Le Brass Band Saulzetois »**. Évidemment toutes nos associations peuvent compter sur le soutien des élus dont certains sont déjà très impliqués. Le bénévolat est un sacerdoce que nous devons encourager.*

*En marge des jeux olympiques où les Français ont brillé, se sont déroulés les championnats du monde des métiers. **Un jeune Saulzetois de 19 ans, Lucas Gosgnach**, a représenté la France et par la même notre commune au plus haut niveau. Vous trouverez son parcours dans une interview et nous pouvons être fiers de sa prestation.*

***Christelle Voiret**, quant à elle, a participé aux jeux paralympiques en tant que bénévole pour encadrer les athlètes. Elle est aussi une nouvelle porte-drapeau en remplacement de son père et de Joseph.*

*Merci à toutes ces personnes ainsi qu'à nos employés communaux, bibliothécaires, élus et membres du CCAS pour leur implication dans la gestion de notre commune.*

*A chacun d'entre vous, je présente mes vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur.*

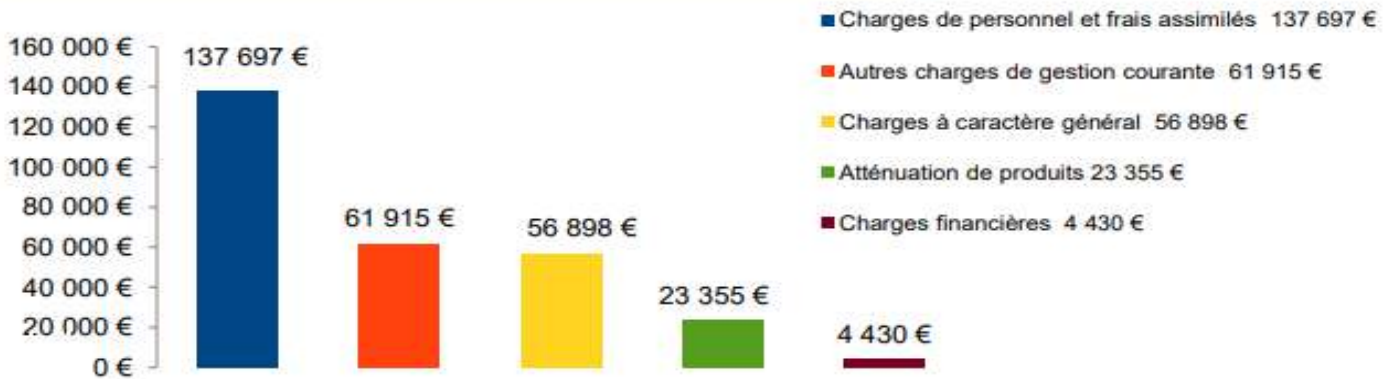
*Avec toute ma détermination au service de tous, recevez mes salutations les meilleures.*

*Jean-François HUMBERT*

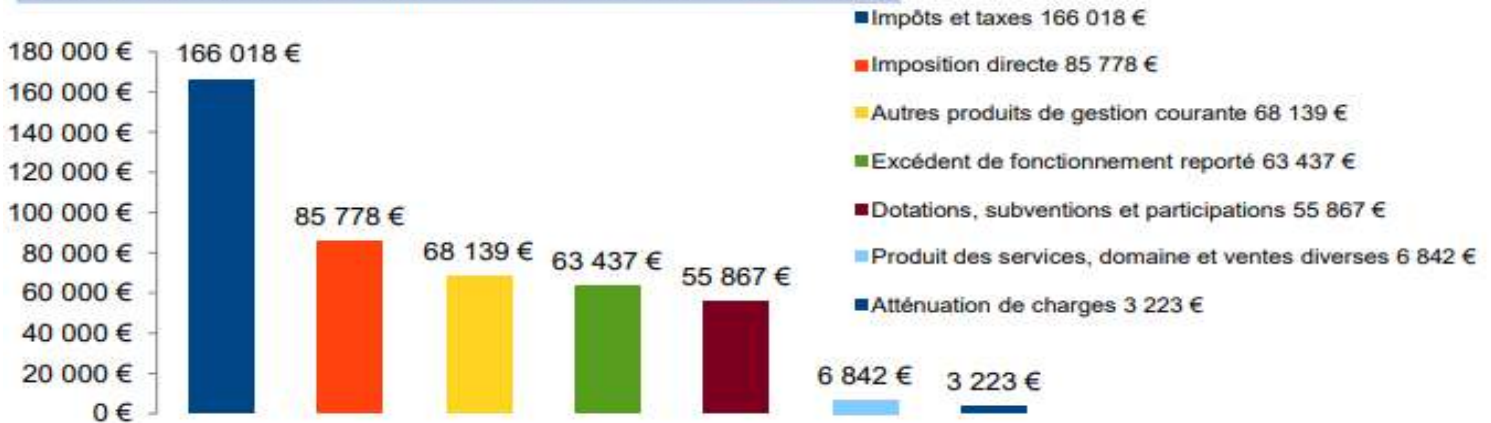


# Compte administratif 2023

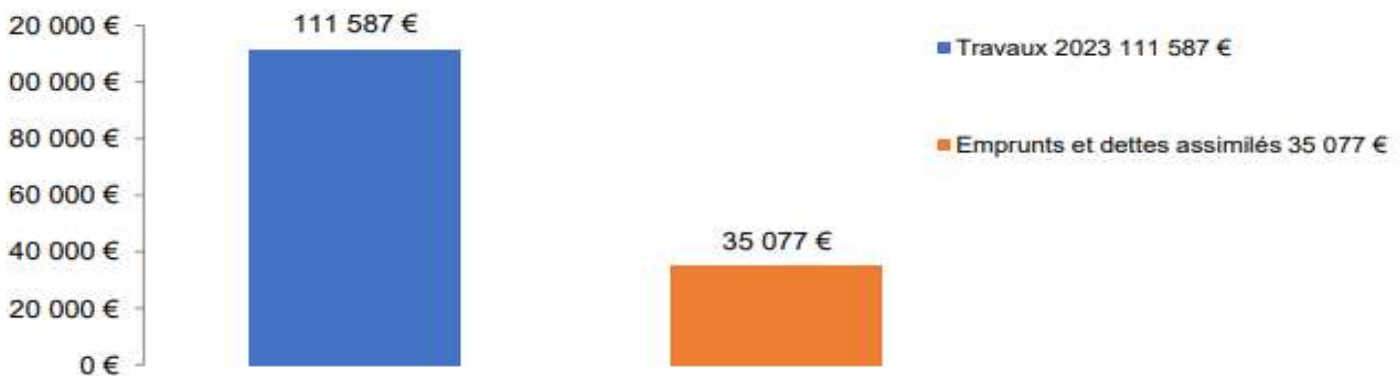
## Section de fonctionnement - Total des dépenses : 284 295€



## Section de fonctionnement - Total des recettes : 449 308€



## Section d'Investissement - Total des dépenses : 146 664€



## Section d'Investissement - Total des recettes : 141 821€





# Compte administratif 2023

Les comptes validés de l'année 2023 sont sans surprise et montrent que les nombreux travaux effectués sont sans impact sur le fonds de roulement de la commune.

Pas de nouveaux emprunts alors que certains sont arrivés à terme ce qui nous donne une capacité d'investissement plus importante. C'est pour cela que nous avons validé de gros travaux en 2024 et 2025 mais aussi décidé d'aider les jeunes dès leur naissance jusqu'au permis de conduire.

Un bon cadeau pour leur passage en 6ème (en supplément du traditionnel dictionnaire) vient compléter notre dispositif d'aides.

Il est évident que nous n'avons toujours pas la nécessité d'augmenter le taux d'imposition de la commune. Une baisse n'est pas envisageable car cela diminuerait nos dotations reçues de l'État.

## Bilan comptable sur 10 ans

ANNEE	Résultat de Fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat total	Reste à réaliser	Excédent total reporté sur L'année suivante
2014	126 022	4 091	130 113	- 65 217	64 896
2015	135 149	- 52 888	82 261	- 19 100	63 161 + 1 031 (CCAS) = 64 192
2016	111 633	- 38 257	73 376	- 9 000	64 376
2017	102 715	- 30 210	72 505	- 6 936	65 569
2018	113 365	- 8 193	105 172	- 27 400	77 772
2019	99 185	37 297	136 483	- 46 652	89 831
2020	105 290	- 24 055	81 290	- 10 045	71 245
2021	89 217	8 635	97 852	- 3 893	93 959
2022	63 436	87 326	150 762	3 404	154 166
2023	165 013	- 4 840	160 173	- 5 300	154 872

## Emprunts de la commune sur 10 ans





# Le conseil municipal

## Extraits des décisions et actions du conseil municipal au cours de l'année 2024

### En février, le conseil

- Demande des subventions au Conseil Départemental et auprès de l'Etat pour la réfection des toitures de l'école et de l'église, l'acquisition de toilettes publiques et de jeux d'enfants.
- Autorise l'occupation du domaine public par la Communauté de Communes pour l'aire d'accueil de la voie verte.

### En mars, le conseil

- Approuve les comptes de gestion et administratifs 2023 et l'affectation des résultats.
- Approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2024 présenté par M. le Maire.
- Vote les taux d'imposition 2024 qui demeurent inchangés.
- Vote les subventions aux associations communales.
- Demande une subvention au Département pour l'achat d'arbres et arbuste pour le Clos Saint Julien.

### En mai, le conseil

- Valide la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) pour le budget de la collectivité.
- Valide les festivités du 21 juin, du 23 juin et du 14 juillet

### En septembre, le conseil

- Sollicite le fonds de concours 2024 de la Communauté de Communes pour réaliser des travaux de réfection de la toiture de l'église.
- Approuve le plan de financement définitif pour l'acquisition de jeux pour enfants.
- Signe avec le Département, une convention pour l'acquisition, la plantation et l'entretien d'arbres et arbustes.

### En décembre, le conseil

- Prend note de la synthèse sur le rapport d'opportunités photovoltaïques du SDE qui conclue à sa non-rentabilité.
- Met en place une prime à la naissance pour les nouveau-nés de la commune.
- Propose des travaux de voirie 2025 ainsi que le remplacement du véhicule communal.

Retrouvez les procès-verbaux des réunions de conseil en intégralité sur le site de la commune [saulzet.fr](http://saulzet.fr) ou sur l'application [intraMuros](#)



### CEREMONIE DES VŒUX LE 20 JANVIER 2024

Jean-François HUMBERT et son conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Saulzetois comme il est de tradition.

M. le Maire a félicité le Président de la Chasse pour son abnégation, les Pétanqueurs pour leurs bons résultats, le club de Gym pour le renouvellement de son label national, les membres du Comité des Fêtes toujours aussi actifs et ceux du CCAS pour la journée qu'ils consacrent à nos anciens.

Il n'a pas oublié de citer l'équipe municipale qui l'entoure.

Il a rappelé les nombreuses plantations réalisées vers le cimetière, le long de la RD 2009, dans la cour de l'école et près du terrain multisport, saluant la Directrice de l'école pour sa participation avec les élèves.

Sur le registre de la jeunesse il a annoncé la décision des élus d'octroyer 100 € aux jeunes Saulzetois qui passent leur permis de conduire.

Après avoir énuméré les nombreux travaux de voirie et les investissements réalisés sans recourir à l'emprunt, Jean-François HUMBERT a annoncé des travaux financés par des fonds européens au Marais du Verne pour y maintenir un milieu humide toute l'année.

Il a rappelé l'opposition des élus à l'installation d'éoliennes sur notre commune avant de présenter l'avancée des travaux sur la voie verte et les projets 2024.



# Cérémonies 8 mai et 11 novembre



## *Aux Glorieux Morts de Saulzet*

Pour ceux dont la bravoure a doté notre histoire  
Du feuillet le plus pur, du laurier le plus beau...  
Pour ceux qui, sans broncher, même au seuil du tombeau  
N'ont eu qu'un seul désir ; remporter la victoire

Et chasser l'Allemand de notre territoire ;  
—Qui, délaissant la mère, ou l'enfant au berceau,  
La femme dans les pleurs...pour courir au drapeau,  
C'est-à-dire au péril, à la mort, à la gloire...

Les démobilisés, les veuves, les parents,  
Les jeunes orphelins, comme les vétérans,  
Réunissant leurs cœurs dans la même détresse

Et le même regret...sont venus, en ce jour,  
Sacrifier ce monument, symbole de tristesse...  
Mais symbole d'honneur, de justice et d'amour !

M. Amédée DÉRON a écrit ce poème pour l'inauguration du monument aux morts de Saulzet à la mémoire des soldats disparus à la guerre de 1914/1918.

C'est un extrait de son livre « Dernières Feuilles » qu'il a dédié à Mme MATHAT de Charmes ainsi qu'à ses filles en 1921. M. DÉRON habitait le château de Montluisant à Chezelles. Il est inhumé avec son épouse au cimetière de Charmes.

Merci à Mme Christine MAURET (FAURE) de Monteignet-sur- l'Andelot, arrière-petite-fille de Mme MATHAT, de nous avoir transmis ce poème.



Le 11 novembre, en l'absence de Gérard VOIRET, c'est sa fille Christelle, qui a porté le drapeau.





# Infos communales

## 100 € d'aide à la formation au permis de conduire

**Rappel :** La municipalité octroie **100 euros** pour aider les jeunes Saulzetois à passer leur permis de conduire. Ce coup de pouce s'adresse à tous les jeunes, jusqu'à leur 19ème anniversaire, en cours de formation au permis de conduire (B) au moment du dépôt de la demande et résidant à Saulzet depuis plus de 6 mois.

Les modalités d'attribution vous seront indiquées en mairie.

**L'aide de la municipalité est cumulable avec :**

L'aide de la Région pour tous : 200 €

L'aide de la Région aux apprentis : 500 €

L'aide aux titulaires du Pass Région :

De 200 € à 500 € après réalisation d'une mission d'engagement volontaire.

## Destruction des nids de frelons asiatiques

**Rappel :** La municipalité, par convention avec une entreprise spécialisée, prend financièrement en charge la totalité du coût pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine public et privé de la commune de Saulzet.

Concrètement, vous devez signaler la présence du nid à la mairie, laquelle fera intervenir un spécialiste après confirmation de l'espèce et prise de rendez-vous. Vous n'aurez rien à payer.

Attention, cette procédure est indispensable pour la prise en charge financière de l'intervention. Si vous décidez de faire intervenir vous-même un professionnel, vous ne serez pas remboursé des sommes acquittées.

## Prime à la naissance

Depuis cette année, la municipalité délivre un bon d'achat (magasin de vêtements) de **50 euros** pour la naissance d'un enfant dont les parents résident à Saulzet.

**Seule condition, honorer l'invitation qui vous sera adressée par la mairie pour la remise de ce bon.**

## Prime d'entrée au collège

Depuis cette année, la municipalité délivre un bon d'achat (maison de la presse) de 50 euros aux enfants qui résident sur la commune et qui font leur entrée en 6ème. Ce bon s'ajoute au dictionnaire traditionnellement remis par le Maire.

**Seule condition, honorer l'invitation qui vous sera adressée par la mairie pour la remise de ce bon.**



# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

A SAULZET,  
les encombrants et épaves automobiles  
seront collectés

**le mercredi 29 janvier 2025**

Contactez votre mairie pour tout  
renseignement et pour vous inscrire

En cas de doute, contactez  
le SICTOM Sud-Allier au 04 70 45 51 67  
pour savoir si votre objet peut être collecté





## Fin du réseau cuivre



La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'internet fixe à très haut débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre.

Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Pour Saulzet, la date de fermeture technique interviendra en janvier 2028. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés. En clair, plus de téléphone fixe à domicile sans abonnement internet.

## Recensement de la population 2024



En 2024, vous avez été recensé par internet ou par le biais de Emilie RIDARD, Agent recenseur pour la commune de Saulzet. L'INSEE nous a communiqué les résultats suivants :

**Population municipale : 392** (comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune)

**Population comptée à part : 9** (comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune etc.)

**Population totale : 401**

Logements d'habitation :

Résidences principales : 179

Logements occasionnels : 1

Résidences secondaires : 12

Logements vacants (ou catégorie indéterminée) : 2

**2 foyers n'ont pas répondu à ce recensement, c'est dommageable pour la dotation de la commune, par l'Etat.**

## Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes



La Région lance **Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes**, qualitative, sans condition de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. Les offres sont élaborées avec 5 mutuelles partenaires dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs.

L'inscription est possible dès à présent.

04 2800 2800

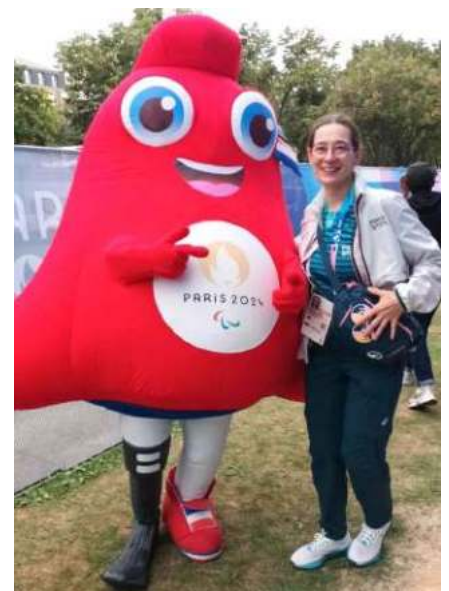
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – prix d'un appel local

## Une Saulzetoise aux J.O

Paris 2024 : quelle expérience incroyable !

Sélectionnée comme volontaire pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024, Christelle VOIRET, dont la mission a été d'assister le secrétaire général du CNP de L'Azerbaïdjan, a pu assister à de nombreuses compétitions sur la plupart des sites parisiens. Être témoin des exploits des athlètes et de leur force de caractère, ainsi que ressentir la ferveur du public en vivant des rencontres interculturelles, ont rendu ses deux semaines de mission riches en émotions et en souvenirs inoubliables.

Se disant privilégiée, et chanceuse, elle peut être fière d'avoir participé et contribué au bon déroulement de cet évènement sportif international.





## Panneaux photovoltaïques

Dans un souci permanent d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement, la municipalité a commandé en 2024, une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Le rapport a été rendu par un spécialiste du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier.

Les conclusions de ce rapport sont sans appel : Non rentable en autoconsommation partielle ou vente totale.

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RAPPORT**

	Autoconsommation partielle	Vente totale
Puissance de l'installation (Wc)	29.22	idem
Productivité annuelle (kWh/an)	33 495	idem
Autoconsommation (kWh/an)	9 826	-
Revente (kWh/an)	23 669	33 495

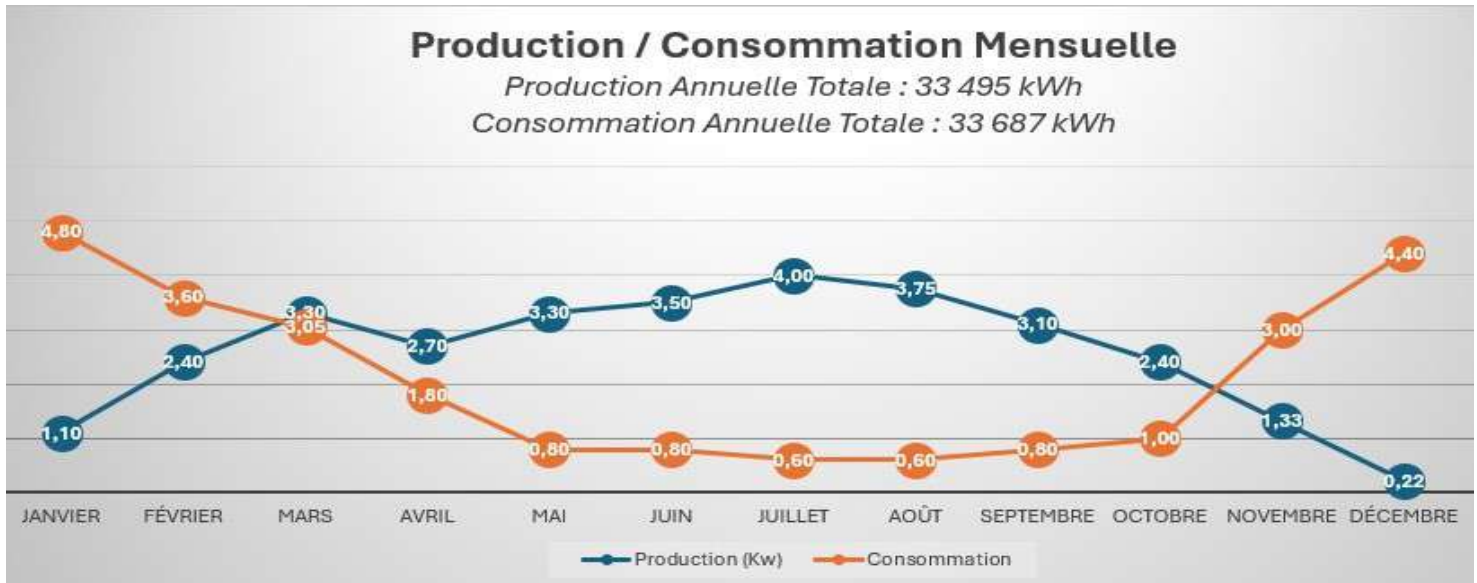
Montant installation photovoltaïque (€ HT)	58 691	idem
Consuel (€)	1000	idem
Coût raccordement, contrat accès au réseau etc...(€)	800	idem
Remplacement de(s) onduleurs(s) au - 1 fois sur 20 ans (€)	6033	idem
Prime autoconsommation (€)	5 844	-
Investissement sur 20 ans (€)	60 680	66 524

Coût annuel de la maintenance (€)	606.8	idem
Coût annuel de l'assurance (€)	432.40	idem
TURPE taxe acheminement de l'électricité (€/an)	135	109.40
Contrôle périodique (€/ans dès la 2ème année)	250	idem
Montant de l'investissement et des dépenses sur 20 ans (€)	88 914	94 238

Coût rachat du kWh (€/kWh)	0.0778	0.1363
Economie ou recette annuelle (€/an)	2792.7	3179.6
Economie ou recette sur 20 ans (€)	57 176	65 001

Temps de retour sur investissement (années décimales)	21.7	20.9
Temps de retour global (années décimales) Rentabilité	31.8	29.6





Si la production des panneaux photovoltaïques sur l'année est sensiblement équivalente avec nos consommations, les 2 courbes du tableau ci-dessus montrent clairement que l'électricité que nous consommons en été est presque inexistante alors qu'elle est importante les mois d'hiver.

C'est justement sur les mois les plus froids que nous devrions acheter des kWh, alors que le surplus de production des mois d'été ne peut être revendu qu'à la condition de ne pas bénéficier de subventions.

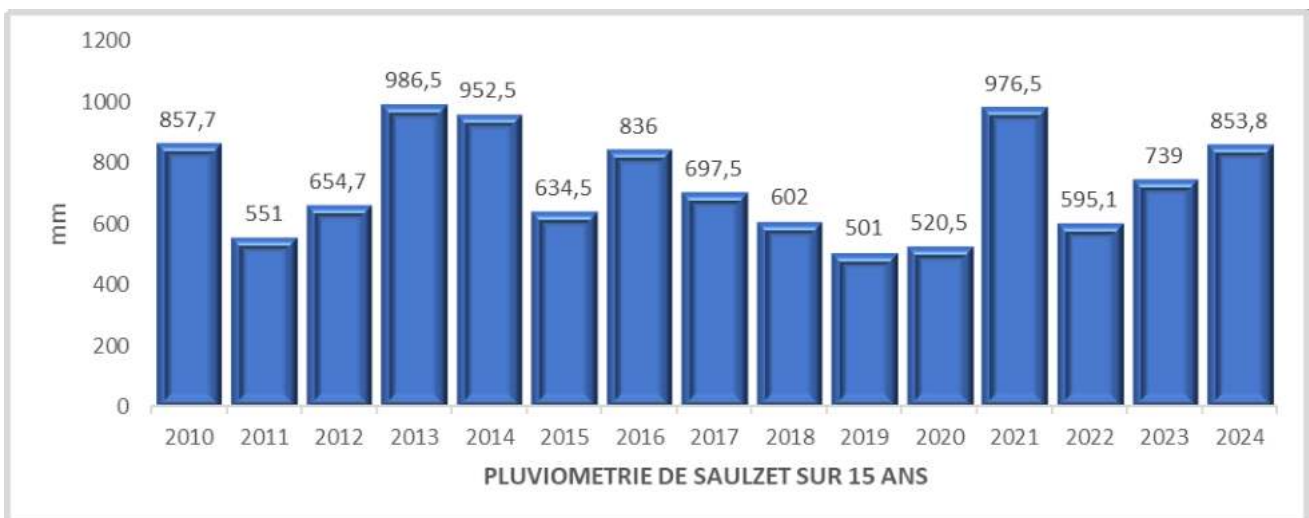
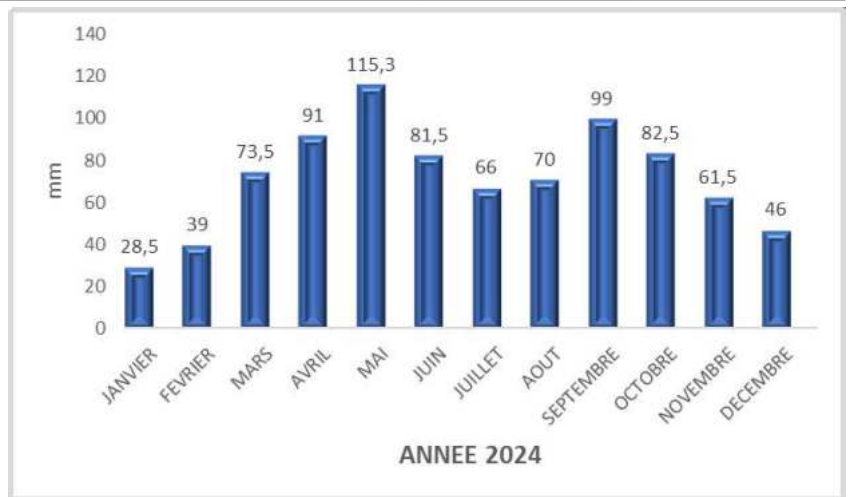
Le rapport très complet de 33 pages a été établi pour les toitures de l'école, de la mairie et de l'atelier municipal. Il reste à la disposition du public en mairie.

En conclusion, les élus ont décidé de refuser l'installation de panneaux photovoltaïques.

## Pluviométrie

Une météo très pluvieuse avec des précipitations abondantes au printemps mais le déficit d'ensoleillement a eu un impact défavorable sur la productivité des cultures et dans nos jardins.

Par ailleurs, la végétation (arbres, haies) a bien profité de cet excès d'eau, pour effectuer une importante croissance.





# Travaux réalisés par les employés communaux

Cette année encore, nous avons pu compter sur Fabien DESCHAMPS, Kevin ROPIQUET et Jean-Luc ESPINOUSE pour entretenir et embellir notre commune. N'oublions pas Marie-Laure MATHIEU au poste indispensable de Secrétaire de Mairie et Laurence LIOT qui assure la cantine, la garderie ainsi que l'entretien d'une partie des locaux municipaux. Merci pour leur investissement.



Une table de pique-nique a été installée au Marais du Verne. La barrière, qui avait été dégradée et le panneau de restriction aux véhicules qui avait été « emprunté », ont été remplacés. L'accès à ce site protégé est interdit à tout véhicule sauf autorisation préalable de la mairie.



Nos employés communaux ont apporté leur savoir-faire pour l'installation des tables de pique-nique sur l'aire d'accueil de la voie verte. Une fois de plus, Bernard TOUREAUX a mis à disposition l'un de ses engins.

A la salle polyvalente, une ouverture a été réalisée dans un mur afin d'optimiser l'espace. Le local de rangement s'est transformé en un joli coin bar. Le Maire a apporté son expertise technique alors que Alain J, Bernard F, Gérard M et Philippe T ont aidé aux travaux de peinture.



# Suite



L'ancien siège de l'équipe de foot a été mis à disposition du Brass Band Saulzetois. Une porte isolante, un volet roulant et une pompe à chaleur ont été installés. Une fois de plus, le local de la Pétanque a été visité au mois de février. Bien que ces malfaisants (pour rester courtois) furent mis en fuite par l'alarme, le rideau aluminium et la serrure de la porte principale ont dû être remplacés.



Une partie des accotements ont été busés et remblayés chemin de l'Ancoutay et rue du Champ Billom.





# Travaux réalisés par les employés communaux



Une structure de jeu a été acquise et installée dans l'espace vert situé le long du chemin des Amoureux, derrière le lotissement du Clos Saint Julien. A peine en service et déjà prise d'assaut par la petite troupe de la Mam d'Api qui passait par là.



Sur ce même espace vert, le terrain a été préparé pour recevoir une haie libre qui protégera l'intimité des résidents du lotissement et fera le bonheur de la faune.

Les plants sont intégralement financés par le Département de l'Allier

Avis aux gourmands, quelques arbres fruitiers devraient trouver leur place parmi les autres espèces.



Les travaux du WC situé derrière la maison des associations ont débuté.

Il a été décidé de les réaliser en régie. En effet, l'acquisition d'un bloc automatisé identique à celui de l'aire de la voie verte avoisine les 50 000 euros.



# Suite



Comme prévu, deux bancs en granit ont trouvé leur place près des columbariums au cimetière.



← De nouveaux panneaux signalétiques ont été apposés pour indiquer : Le passage sécurisé des piétons, le WC public, la voie verte et le parking.



3 nouvelles décorations lumineuses ont été acquises pour illuminer nos rues. Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, Fabien et Kevin ont fabriqué, en secret, les décors apposés sur la clôture de l'école et devant la mairie.



## Au Marais du Verne

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'Eau en faveur des espèces de milieux humides menacées et patrimoniales, faisant l'objet de Plans Nationaux d'Actions (PNA).

Le Marais du Verne est un site communal qui bénéficie d'une convention de gestion avec le CEN Allier depuis 2011. Le site dispose d'une flore caractéristique des zones humides (roselière à Phragmites, tapis immergés à Characées d'intérêt communautaire, magnocariçaies ...) et abrite de nombreuses espèces d'odonates avec notamment l'Aesche isocèle, espèce prioritaire dans la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des odonates. Le Castor d'Europe est également connu sur le site et à proximité, ce qui souligne d'autant plus l'intérêt de cette zone humide dans un contexte environnant de vastes parcelles cultivées typiques de la Limagne. La présence d'une importante roselière en fait également un habitat extrêmement favorable pour les pollinisateurs sauvages et notamment les bourdons, qui utilisent par exemple les anciens nids de Rousserolles, espèce présente sur le site (Rousserole effarvate). L'objectif du projet était de restaurer les conditions hydrologiques caractéristiques de la zone humide afin de favoriser le développement de la roselière et des végétations de type jonçaie, cariçaie, ... sur l'ensemble du site du Marais du Verne. La roselière existante a bénéficié également de travaux d'entretien par fauche. Cette technique vise à redynamiser et à densifier l'habitat en augmentant le nombre de tiges à la repousse ainsi que le nombre d'inflorescences (intérêt pour les pollinisateurs sauvages). Les travaux visant à restaurer une topographie compatible avec la mise en eau régulière du site ont permis également de supprimer un foyer de Cotonéaster localisé au cœur du site.



Les travaux ont consisté dans un premier temps en un arrachage / broyage d'un foyer de Cotonéaster, espèce exotique envahissante qui menace de s'étendre sur la partie Sud du marais. En lieu et place de ce foyer, et à la faveur des travaux d'arrachage, une dépression a été conservée de manière à créer une mare. La zone traitée est d'environ 230 m<sup>2</sup>. C'est la seule poche de recolonisation insuffisamment traitée par de récents travaux de décapage de 2020. Plus largement, un décapage a été effectué sur toute la partie Sud du site afin de maximiser l'engorgement et la mise en eau régulière de l'ensemble du site. De cette manière, la roselière pourra s'étendre davantage et bénéficier aux espèces cibles (odonates et pollinisateurs sauvages). L'emprise de la zone décapée est d'environ 2 900 m<sup>2</sup>.

Le niveau topographique de référence est pris sur la roselière existante, et a été abaissé d'une vingtaine de centimètres afin de garantir la mise en eau du site. Des travaux visant à redynamiser la roselière ont également été prévus sous la forme d'une fauche sur une partie de la roselière existante, soit environ 6 600 m<sup>2</sup>.

La totalité des roselières n'est pas traitée avec cette technique, car une partie du site a déjà fait l'objet de travaux de restauration par décapage en 2020. La roselière située à l'Ouest du site a donc bénéficié de ces travaux pour se régénérer.

Les inventaires complémentaires menés au cours du temps ont fait ressortir d'autres odonates à enjeux de conservation mais non protégées, telles que l'Aesche isocèle notamment.

L'espèce n'a pas été revue au cours des derniers suivis de 2023.

Plusieurs espèces d'oiseaux réglementairement protégées et à forts enjeux de conservation en Auvergne fréquentent potentiellement le marais en période de migration ou d'hivernage, comme les Sarcelles d'hiver et d'été, la Bécassine des marais ou encore le Bruant des roseaux.





## Sur le réseau électrique



Afin de maîtriser l'impact de ses ouvrages sur les paysages et la biodiversité, Enedis a entrepris depuis 2008, une politique d'enfouissement des réseaux moyennes tensions. Ces travaux visant à réduire l'impact visuel permettent surtout de protéger la faune avicole exposée aux accidents d'électrocution.

Il ne serait pas logique de protéger cette faune d'un côté et de l'exposer de l'autre avec des éoliennes... A Saulzet, le chantier déjà bien avancé permet également de doubler, par sécurité, l'accès à l'approvisionnement en électricité de la commune.

Il concerne l'impasse et la rue de la Demi-Lune, la rue de l'Huilerie, la rue du Champ Billom, le Chemin de l'Ancoutay, la rue des Talles, la rue de la Dame Jaune, la RD117, la rue de l'Ecole, le Chemin de la Sagne, la voie du Moulin et chemin d'exploitation.

Ces travaux indispensables entraînent malheureusement la dégradation du revêtement de nos routes.

Les élus ont pu préserver la rue des Groseillers (initialement impactée par le projet) et une grande partie de la rue de l'Huilerie en proposant à Enedis de traverser le terrain communal, le long de l'atelier municipal.

Ils ont également pu négocier un nouveau transformateur, installé plus en retrait dans l'Impasse de la Demi-Lune afin de gagner un peu en visibilité.

Les pylônes concernés par le chantier et l'ancien transformateur devraient être déposés fin 2025.



## Sur l'éclairage public



40 luminaires ont été remplacés dans le village par des dispositifs led de dernière génération.

Quelques-uns, non indispensables, ont été supprimés sur conseil du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE).

Cela permet :

- Une baisse de notre consommation
- Une diminution du coût d'entretien car ce dernier est proportionnel à l'ancienneté des installations.
- De réduire la pollution lumineuse, néfaste pour la faune, la flore, la fonge, les écosystèmes, sans compter les effets avérés sur la santé humaine.

Le retour sur **investissement est immédiat**, nous aurions eu tort de ne pas en profiter, l'opération étant très largement subventionnée par le SDE.



SDE 03  
Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier



# La voie verte du Val de Sioule

Le projet, piloté par la Communauté de Communes : Se déplacer entre Gannat et Saint-Pourçain sur Sioule par des moyens exclusivement réservés aux modes de transports non motorisés.

Le tracé : Comme une évidence, le long de l'ancienne voie ferrée qui avait été inaugurée en 1932.

Les travaux : Principalement financés par des fonds européens, l'État, le département et la Communauté de Commune Saint-Pourçain Sioule Limagne, ont débuté à l'automne 2023.

Sur le linéaire de 26 km, 17 sont déjà praticables entre Gannat et Bayet, traversant notre commune puis celles du Mayet d'Ecole, de Saint-Germain de Salles, de Broût-Vernet et de Barberier.

Le 2ème tronçon, de Bayet à Saint-Pourçain, va démarrer début 2025 pour être opérationnel en fin d'année.

Le montant total est évalué à 3 millions d'euros dont plus de 70 % de subventions. Oui, c'est beaucoup d'argent public investi mais c'est tellement agréable d'y flâner. Que vous soyez passionnés de vélo, amateurs de marche, ou simplement en famille avec enfants et poussettes, c'est un endroit idéal pour se libérer l'esprit des problèmes du quotidien. Tout le monde peut en profiter et surtout, quel coup de projecteur pour Saulzet!

Notre commune a la chance d'être traversée au centre du village, et que dire des aménagements :

Jadis les cheminots y stoppaient leur locomotive pour aller se désaltérer.

Dans les années 80, les jeunes l'appelaient « la bute », prenant leur élan le long de l'école à vélo ou à mobylette pour réaliser des sauts dignes de pilotes de motocross avec quelques hématomes en prime.

Aujourd'hui ce lieu est devenu l'aire d'accueil de la voie verte à Saulzet.

Le lieu a bien changé mais il n'est pas dénaturé, simplement aménagé, sécurisé et embelli.

Un nouveau pont (qu'un chauffeur distrait avait emporté avec la grue de son camion le 14 septembre 2007),

Un WC public automatique haut de gamme (entretenu par nos employés communaux),

Des tables de pique-nique, bain de soleil, parking à vélo, containers à poubelle et un aménagement paysager réussi,

Vraiment c'est bien et sécurisant.





## Challenge 2024 km

Le 23 juin, dans la cadre des jeux communautaires, sur initiative des Maires des communes traversées par la voie verte, s'est tenu le Challenge 2024 km. Au programme, déplacement libre sur le tracé, à pied, à vélo, trottinette ou rollers avec ravitaillement sur chaque aire d'accueil.

A Saulzet : Accueil café dès 8h30 en présence de Nicolas RAY, Député de la 3ème circonscription de l'Allier, démonstration de Bungy Pump par le Club Gym Forme et Plaisir, démonstration musicale par les élèves de l'école de musique communautaire et enfin, échange autour d'un verre de l'amitié en présence de Véronique POUZADOUX, Présidente de la Communauté de Communes ainsi que Stéphanie CARTOUX Conseillère Régionale.



## Inauguration

Le tronçon Gannat - Bayet a été officiellement ouvert et inauguré le 20 octobre 2024. Si la cérémonie officielle s'est tenue au vélorail du Mayet-d'Ecole, notre commune a reçu la visite de très nombreux promeneurs.

Matinée chargée pour les élus et les membres du CCAS qui, parallèlement, se sont affairés à la préparation du repas des plus de 60 ans prévu le même jour à midi. Trois d'entre eux ont assuré cependant la distribution de viennoiseries et de boissons à nos visiteurs.





# La fête de la musique



Le 21 juin 2024, à l'occasion de la fête de la musique, le Brass Band de Jenzat devait se produire à Vichy. Aux vues des contraintes générées par le passage de la flamme Olympique dans la ville thermale, les musiciens ont renoncé à ce déplacement compliqué et se sont arrêtés à Saulzet, pour notre plus grand plaisir. L'ambiance était au rendez-vous et le public a répondu présent à cet évènement organisé par Le Comité des Fêtes et la Pétanque Saulzetoise de 18H à 22H.

Les membres du Comité ont assuré le service des boissons alors que ceux de la Pétanque se sont affairés à cuire saucisses, merguez et frites. La municipalité a offert un repas bien mérité aux musiciens.

Ne ratez pas la prochaine édition...





# Feu d'artifice du 14 juillet



Comme on le dit : On ne change pas une formule qui marche. Record battu cette année avec 170 plateaux repas servis. Ils sont offerts aux résidents de la commune et payants pour leurs invités. Le temps était avec nous et dans une ambiance champêtre et conviviale, chacun a pu déguster un mix de salade piémontaise / macédoine, saucisson cuit, rosette, jambon cru, pâté en croute, rosbeef, chips et pour finir fromage de Cantal et tarte aux pommes. Très copieux donc ces plateaux confectionnés le matin même par les élus avec l'aide de Dominique HUMBERT et Christine BOYER TIAUD que nous remercions tout comme Eric BONNELYE qui participe à la mise en place du feu d'artifice.

Merci également à celles et ceux qui, en fin de soirée, donnent un coup de main pour débarrasser et ranger. C'est une aide précieuse pour nous.



Les lanternes volantes, lancées par petits et grands ont annoncé le feu d'artifice tiré par Nicolas CHOLLET et Bernard FONCELLE vers 22h30. Une fois de plus, ce fut un joli spectacle pyrotechnique agrémenté de mélodies judicieusement choisies.

Avec la fête de la musique et les manifestations proposées par nos associations, le 14 juillet est l'une des occasions pour les Saulzetois, de se rencontrer, de se retrouver ou de faire connaissance tout simplement.





# Les associations

## ★ Le Comité des Fêtes ★

L'année 2024 a encore été riche en manifestations et tous les membres du comité des fêtes ont animé la commune avec enthousiasme. Nous avons débuté notre saison par une représentation théâtrale, animée par la troupe "Les 3 roues" de Biozat qui a joué "Trop au lit pour être honnête ». Le 10 février nous avons renoué avec notre repas dansant spécial années 80, hélas nous n'avons pas pu pousser les murs de la salle et nous avons dû refuser du monde. Début mars, notre loto a eu le succès escompté puisque nous avons fait salle comble (entre 600 et 700 cartons vendus). En avril, 2ème soirée théâtre avec la venue inédite de la troupe "Destination Théâtre" de Bellenaves, qui nous a interprété "Paul m'a laissé sa clé".



En mai, malgré les chemins détrempés et le débordement de la Sioule par endroits, le beau temps était au rendez-vous, marcheurs et VTT aussi. Le 21 juin fête de la musique, en partenariat avec la pétanque Saulzetoise et la municipalité (voir page 20).



En juillet, le voyage qui nous a amené à Gimouille où nous avons fait une croisière repas, puis nous avons découvert le Parc floral d'Apremont sur Allier.





En septembre, le vide-greniers où de nombreux exposants étaient présents ainsi que les chineurs. Le jambon à la broche proposé le midi a été très apprécié.



Le 7 décembre, le Marché de Noël n'a malheureusement pas séduit assez d'exposants mais les visiteurs sont venus tout de même faire leur petit tour. Le 8 décembre, le concours de belote a attiré beaucoup de joueurs, en effet nous avons eu 64 équipes inscrites. Nous remercions toutes ces personnes pour leur participation permettant de faire un don conséquent au Téléthon.



Le 14 décembre, le Père Noël était invité par le comité en partenariat avec la municipalité. (voir page 33). Celui-ci a gâté les enfants présents. Ces derniers ont eu droit à un goûter et les adultes au verre de l'amitié.

L'Assemblée générale a eu lieu le vendredi 5 juillet. A notre grand regret, Rolande VOYRON a démissionné après 35 ans de présence au Comité des Fêtes dont 17 comme Présidente.

Elle a souhaité laisser sa place. Nous regrettons aussi la démission de Hélène QUIQUANDON.



**Nouveau bureau :** Président Gérard Martin, Vice Présidente Catherine Chollet, Trésorière Jacqueline Laumet, Adjointe Christine Boyer Tiaud, Secrétaire Fassou Battaglia, Adjointe Aurélie Landrieve.

Quelques dates à retenir :

Samedi 25 janvier 2025 à 20h30 : soirée théâtre

Samedi 8 février 2025 à partir de 19h30 : repas dansant

Dimanche 2 mars 2025 à 14h00 : loto

Samedi 5 avril 2025 à 20h30 : soirée théâtre

Dimanche 18 mai 2025 à partir de 7h30 : randonnée

Samedi 21 juin 2025 à partir de 19h00 : fête de la musique

**Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025**



# Gym Forme et Plaisir



Les dirigeantes et les membres du club GYM FORME ET PLAISIR sont heureux de vous présenter tous leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour 2025.

Notre club bénéficie du label **Qualité Club Sport Santé** de la **Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire** plus connue sous le sigle **FFEPGV** pour la période **2023-2027**, gage de qualité des activités proposées.

La FFEPGV, 1<sup>ère</sup> fédération sportive française non compétitive est leader du **sport santé** depuis plus de 30 ans et compte plus de 440 000 licenciés en France.

Les 5 cours hebdomadaires proposés ont repris depuis le 12 septembre 2024 et sont désormais dispensés par 4 animateurs(trices) sportifs(ives) dans les salles polyvalentes de Saulzet, Brout-Vernet, Cognat-Lyonne. Celles-ci nous sont mises gracieusement à disposition par les mairies, nous les en remercions très vivement.

- A **Saulzet**, le cours du lundi **CARDIO –RENFO** animé depuis la rentrée par **Thomas** rassemble 20 à 25 pratiquants, le jeudi avec **Clara** les cours « **STEP ENERGY** » et ensuite « **BODY EQUILIBRE** » voient l'effectif évoluer de 17 à 30 personnes selon les semaines.
- A **Brout-Vernet**, une vingtaine de personnes sont assidues aux cours de Gym Douce avec **Nadine**.
- A **Cognat-Lyonne**, une quinzaine de pratiquants participent activement aux cours de **PILATES** avec **Lucie**.

A ce jour, le club a enregistré environ 87 pratiquants soit un effectif légèrement supérieur à la saison dernière. L'éventail des cours proposés permet d'avoir le choix des lieux et horaires de pratique puisqu'ils sont ouverts aux licenciés du club sur les 3 communes.

La cotisation annuelle (licence comprise de 28€ ) pour cette saison a vu ses tarifs évoluer:

1 cours par semaine : 130 €      2 cours par semaine : 160 €      3 cours et plus par semaine : 200 €

Dès janvier 2025 prenez de nouvelles résolutions et venez nous rejoindre. Cotisation réduite.

## Projet du club pour 2025 :

**Ouverture d'un cours de BUNGY PUMP -cardio-renfo-marche active avec bâtons à ressorts  
se pratique aussi bien en intérieur qu'en extérieur**

(Démonstrations faites en juin et septembre sur la voie verte à Saulzet)

« Je m'inscris dans un club de sport non compétitif, de proximité, labellisé et de plus dans ma commune »

## Les cours ont toujours lieu sur les 3 pôles :

**Saulzet** : lundi de 19h40 à 20h40, salle polyvalente, cours **CARDIO RENFO**

**Brout-Vernet** : mardi de 14h à 15h, salle P. d'Alençon, cours **GYM DOUCE**

**Cognat-Lyonne** : mardi de 19h à 20 h, salle polyvalente, cours **PILATES**

**Saulzet** : jeudi de 19h à 20h salle polyvalente, cours **STEP ENERGY**

**Saulzet** : jeudi de 20h à 21h, salle polyvalente, cours **BODY EQUILIBRE**

**Composition du bureau** : Secrétaire : Dominique HUMBERT 04 70 90 00 94

Trésorière : Lysiane DUPRE - Présidente : Jacqueline LAUMET 06 63 95 67 56

**Nouvelle adresse mail du club** : [gfpepgv003031@gmail.com](mailto:gfpepgv003031@gmail.com)

Retrouvez nous sur Facebook : Gym Forme et Plaisir Saulzet

Sur le site internet de la commune de Saulzet : [saulzet.fr](http://saulzet.fr)

Sur le site intramuros de la Com-com St Pourçain Sioule Limagne







# Le Brass Band Saulzetois

Créé le 21 septembre 2024, le **Brass Band Saulzetois (BBS)** est une formation dynamique, riche et diversifiée. Le BBS se distingue par la richesse de son orchestre, qui rassemble :

- **4 trompettes**
- **2 saxophones altos**
- **3 saxophones ténors**
- **1 saxophone baryton**
- **1 trombone**
- **1 euphonium**
- **1 soubassophone**
- **1 batterie**



Cette composition permet de produire une musique dynamique et entraînante, inspirée des groupes street-band de la nouvelle-Orléans. Les brass band ont évolué dans un contexte culturel unique, mélangeant traditions africaines, européennes et caribéennes. Et aujourd'hui, les groupes de brass band sont là pour vous proposer de la variété.

Le BBS propose des prestations musicales adaptées à toutes les occasions : mariages, anniversaires, fêtes de village, soirées ou événements d'entreprise. Les tarifs débutent à **400 € pour 2 heures de musique**.

Le prix peut varier en fonction de la distance du lieu de prestation.

Le BBS interprète un large éventail de morceaux, allant des classiques de la variété française et internationale aux titres modernes. Parmi les artistes présents dans leur répertoire, on retrouve :

**Bruno Mars , Johnny Hallyday, Indochine, ...**

## Une mission simple et joyeuse

Leur objectif ? Se faire plaisir tout en offrant un spectacle musical de qualité. Leur énergie communicative et leur passion pour la musique transforment chaque prestation en une expérience unique et festive.

Pour plus d'informations ou pour réserver une prestation, contactez le **Brass Band Saulzetois**.

Contact :

[brassbandsaulzet@gmail.com](mailto:brassbandsaulzet@gmail.com)

06.12.01.22.47

06.37.03.39.00

**La municipalité de Saulzet a mis à la disposition de cette formation, le local auparavant occupé par le Club de Foot.**

**Pour des raisons d'acoustiques, les musiciens répètent dans la grande salle commune aux associations.**







L'année 2024 a vu la qualification d'une tripléte masculine sénior pour les **Championnats Auvergne Rhône-Alpes** avec le beau parcours sur le plan départemental de Dominique et Patrice BOYER, associés à Philippe SARRON qui se sont qualifiés pour l'AURA le 18 mai à Andrézieux-Bouthéon (42). ↓



En catégorie Vétéran, deux équipes (*réunies sur la photo ci-dessus*) étaient engagées dans le **Championnat Départemental des Clubs**. Avec 7 rencontres gagnées à domicile et 6 à l'extérieur sur les 14 jouées, l'équipe A évoluera en 1<sup>ère</sup> division l'an prochain et visera le maintien.

Pour l'équipe B, il n'a manqué que 2 tous petits points pour accéder à la division supérieure. Elle renouvellera donc l'expérience en 5<sup>ème</sup> division avec pour objectif de monter en 4<sup>ème</sup> division en 2026.



En **Coupe d'Allier**, les Seniors se maintiennent (*les 3 équipes en déplacement sur les photos ci-dessous*)



**EQUIPE A**



**EQUIPE B**



**EQUIPE C**



**Un nouveau bureau a été élu** (*photo ci-dessus*)

Présidente : Nathalie Thomas ; Vice-Présidents : Daniel Rousseau et Roger Sanvoisin ; Secrétaire : Chantal Faye ; Secrétaire Adjoint : Patrick Meunier ; Trésorier : Thierry Grand ; Trésorier Adjoint : Philippe Tiaud ; Membres actifs : Hugo Mallet et Julien Tiaud.

↑ Après avoir terminé le CDC en beauté, l'équipe A des Vétéran s'est offert le concours C de la **Coupe du Comité** à Bessay le 17 octobre. (voir également page 34)



**La PETANQUE SAULZETOISE vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.**





## LA PERDRIX SAULZETOISE

Coucou les Saulzetoises et les Saulzetois, me revois-li, me revois-lou et me revois-là malgré des plumes grises qui commencent à apparaître.

Un comble pour une perdrix rouge, faudra peut-être que je pense à me faire une couleur.

Au bout de la 2<sup>ème</sup> convocation mes tartarins ont fini par tenir leur assemblée au mois de Juillet. Ils ont même élu un nouveau président : Fabien LIOT. L'ancien, après 15 années à la présidence, avait décidé qu'il fallait apporter un nouveau souffle à la société. Pour moi ça ne change pas grand-chose tant que j'en aurai assez (du souffle) pour les faire courir.

Et la saison 2024-2025 est repartie le 18 Septembre avec l'ouverture de la chasse mais les 10 sociétaires ne sont toujours pas arrivés à me trouver. Faut dire que les grands champs de maïs m'ont bien aidée même si je devais les partager avec des troupeaux de grosses bêtes noires qui s'y étaient déjà installés. Jamais je n'en avais vu autant sur le territoire et j'ai dû faire gaffe à mes plumes pour ne pas me faire écrabouiller par leurs grosses pattes. Et je ne vous parle pas des chevreuils que je croise un peu partout. Ceux-là ils courent vite et j'ai intérêt à avoir les ailes en forme pour dégager sur leur passage.

Concernant le capucin ils sont très inquiets. Ils n'ont eu que 4 attributions cette saison, qu'ils ont quand même pu réaliser mais avec beaucoup de chance. Je ne sais pas ce qu'il advient de cette espèce mais ils sont de moins en moins nombreux mes cousins aux grandes oreilles si bien que c'est maintenant la fédération départementale qui s'est emparée du problème. Au bout de 20 ans que le problème persiste, ils y auront mis le temps leurs grands chefs.

Concernant mon ennemi juré le renard, je les ai entendu parler de régularisation. Bin voyons, ils vont leur donner des papiers et une allocation logement peut-être, déjà qu'ils ont maintenant toute la voie verte pour nicher et se reproduire à leur guise il manquerait plus qu'ils en rajoutent. Holala que je suis bécasse, des fois j'ai l'impression d'avoir un grain de maïs à la place du cerveau, c'est de **régulation** qu'ils devaient parler. Bin ça et le grand gibier, ça devrait les occuper jusqu'à la fin de saison.

En attendant je dois aller vaquer à mes occupations alors je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2025. J'espère que vous ferez de même pour moi car croyez-moi, c'est pas toujours facile la vie de perdrix saulzetoise.



## La Mam d'Api

Notre Maison d'Assistantes Maternelles est une association de trois professionnelles de la petite enfance qui a ouvert ses portes en septembre 2021 sur la commune.

Nous pouvons accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 0 à 3 ans dans un cadre sécurisé et agréable.

Tout est adapté pour eux, pour leur bien-être, dans une ambiance remplie de bienveillance.

Actuellement, ¼ de nos occupants sont des petits Saulzetois, ce qui nous rend heureuses et fières.

Nous organisons divers événements pendant l'année (vente de bulbes, tombola etc.) afin de régaler nos petits pensionnaires par le biais de sorties (ferme pédagogique, parc de jeux ...) ou d'interventions de prestataires (baby-yoga, éveil musical ...)

A partir de septembre 2025, nous aurons quelques places disponibles. N'hésitez pas à consulter notre page Facebook et nous consulter par mail : [mamdapi03@gmail.com](mailto:mamdapi03@gmail.com) ou par téléphone au : 06.70.93.54.94/06.48.10.44.56/06.87.80.53.38  
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 7h à 18h15,  
le vendredi : de 7h à 18h.





# Jeunesse



Pour Halloween, de terrifiants petits monstres ont sillonné les rues du village.



Début décembre, les écoliers de Saulzet ont installé une haie en partenariat avec la Fédération de chasse.



Ces plantations qui favorisent la biodiversité, protégeront le futur verger communal



Kessiah ARNAUT et Emma GOSGNACH aux côtés de Jean-François HUMBERT.  
Yliana JOEFFRENET était empêchée mais représentée.

Samedi 14 décembre, M. le Maire et le conseil municipal ont reçu, avec leurs familles, les élèves qui ont fait leur rentrée en 6ème, pour la traditionnelle remise des dictionnaires. L'ouvrage, cette année, était accompagné d'un bon d'achat d'une valeur de 50 euros, valable à la Maison de la Presse de Gannat. Le premier édile a encouragé les enfants à poursuivre des études, selon leurs capacités mais surtout à choisir par eux-mêmes leur voie pour atteindre leurs objectifs.







# L'école de Saulzet

Composition du RPI cette année : 158 élèves

**Saulzet** : CE2 = 16 élèves - CM1 = 10 élèves

**Saint-Pont** : CM1 = 10 élèves - CM2 = 16 élèves

**Monteignet sur l'Andelot** : CE1 = 19 élèves - CE2 = 6 élèves

**Le Mayet d'école** : CP = 22 élèves

**Escuroilles** :

Maternelle petite section = 24 élèves -

moyenne section = 19 élèves - grande section = 16 élèves

**Président du SIVOS** : Jean-François Humbert, Maire de Saulzet



Les élèves travaillent avec Mme RICHARD, enseignante et Directrice de l'école de Saulzet et Mme MARTIN, AESH.



Plusieurs projets sont prévus tout au long de l'année :

Ecole et cinéma : le RPI mène ce projet depuis plusieurs

années, en partenariat avec le cinéma de Gannat.

Les enfants découvrent un film par trimestre et

développent leur culture artistique.

Cette année, le premier film était *Le chant de la mer*.

A la découverte des métiers : La maitresse a invité les

parents ou autres volontaires à venir présenter leur

métier aux enfants. Une belle manière de découvrir

d'autres univers, d'acquérir du vocabulaire...

Pour le moment, ils ont pu profiter des compétences de

Sandra (coiffeuse), Damien (dératiseur) et Gaëlle

(AESH). Si des saulzetois souhaitent participer, qu'ils

n'hésitent pas à contacter la maitresse.

Projet d'un Eco-verger en partenariat avec la Fédération

Départementale des Chasseurs de l'Allier.

Les enfants ont planté des arbres, ainsi qu'une haie

dans le but de favoriser la biodiversité au sein des

villages.

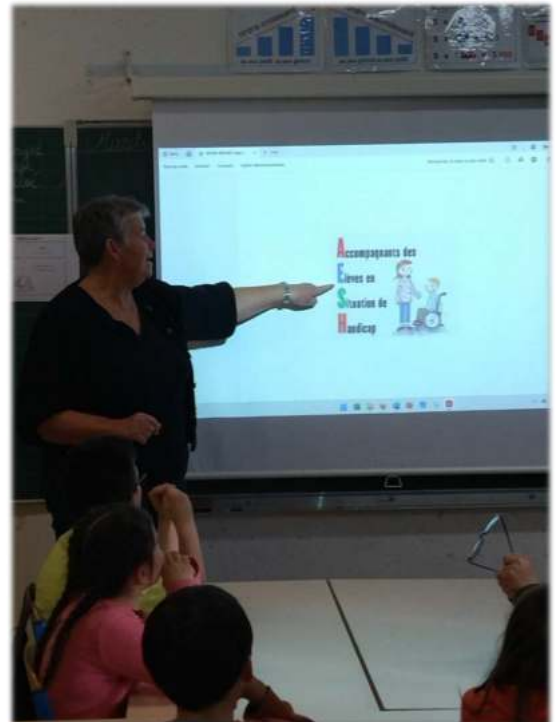
Le cross bouchon : Un cross aura lieu dans quelques mois.

Il réunira tous les enfants du RPI.

Le but : faire un maximum de tours pour récolter un maximum de bouchons !

Les parents seront les bienvenus pour courir avec leurs enfants.

L'année scolaire va donc être une fois de plus bien remplie !





# Passion

*Lucas GOSGNACH*

Meilleur français dans la catégorie web technologie

**A 19 ans, ce jeune Saulzetois a représenté la France du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon dans une compétition internationale des métiers.**

**Pour cela , il a fallu intégrer l'équipe de France et donc être le meilleur.**

**En 2023, il avait obtenu la médaille d'or régionale et nationale dans sa catégorie « web-technologie » et après un entraînement intensif ce jeune talent a été qualifié pour affronter les 32 meilleurs développeurs du monde.**

**Pendant 4 jours, les épreuves se sont succédé en modules d'une demi-journée. Une partie « design », algorithmique, pour enchaîner par l'aspect utilisateur et droit pour accéder à certaines ressources.**

**Tu as participé au championnat du monde des métiers Worldskills, peux-tu nous expliquer de quoi il s'agit ?**

Les Worldskills sont des compétitions départementales, régionales , nationales puis internationales qui concernent plus de 60 métiers comme la plomberie, les métiers de bouche, la coiffure, la cybersécurité etc.

La compétition internationale rassemble 70 nations et plus de 1500 compétiteurs.

**Quelles sont les concours auxquels tu as participé ? Et pour quels résultats ?**

J'ai réussi à arracher la médaille d'or aux niveaux départemental, régional et national et lors de la compétition internationale, j'ai obtenu une médaille d'excellence avec plus de 700 points sur 800 .



**Quel est ton parcours scolaire pour arriver à un tel niveau ?**

Mon « aventure » professionnelle a débuté lors de la période du covid alors que j'avais 15 ans en classe de seconde. Cloué chez moi, le besoin de numérisation des activités professionnelles était plus que présent et j'ai donc pris la décision de me former au développement web.

J'ai en parallèle obtenu mon bac et ensuite un BTS en alternance.

Aujourd'hui, je travaille dans un Datacenter proche de Lyon. C'est mon choix pour être au plus près de la donnée numérique .



### As-tu une préparation spécifique ?

Dès la préparation à la compétition nationale, l'ensemble des compétiteurs doit suivre une formation technique et une préparation physique et mentale.

Au niveau international, c'est 4 semaines de préparation physique et mentale, orchestrées par un grand sportif, Joël Abati (champion olympique à Pékin) dans des lieux olympiques (INSEP, CREPS, haute montagne...)

C'est aussi 5 semaines de préparation technique.

Et surtout 3 semaines à l'étranger pour se mesurer aux Coréens et Hongrois.

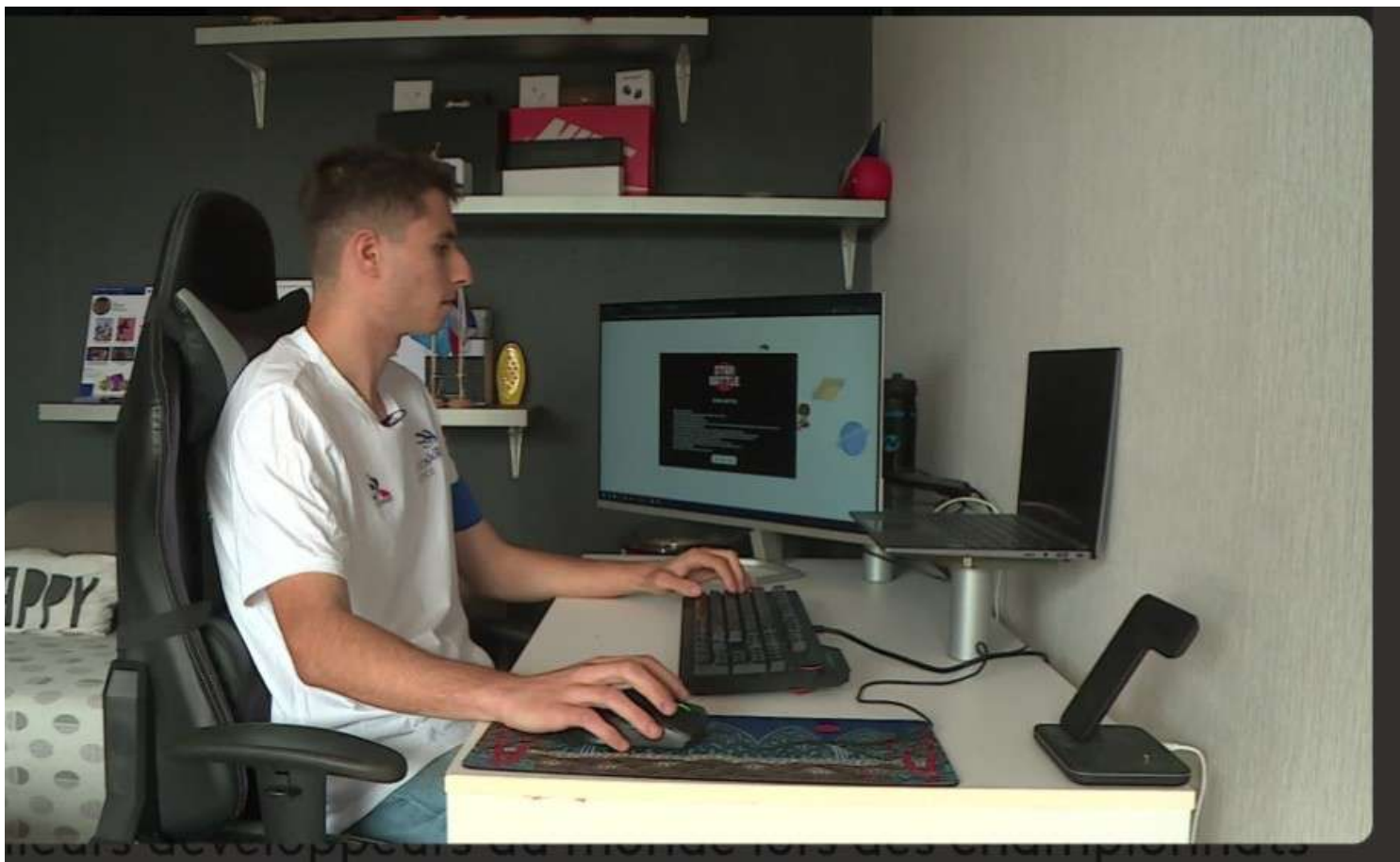
### Quelles sont tes motivations pour participer à tous ces concours ?

Mon esprit sportif prend le dessus et me permet de concourir dans ce que j'aime faire. Mais surtout, quelle fierté de porter le drapeau tricolore, les maillots du Coq Sportif et de faire partie d'une équipe de France.

### Ton avenir, tu le conçois comment ?

Difficile à dire....Je vais où le vent me porte, où je serai heureux et surtout faire ce que j'aime.

Dans tous les cas, toujours donner le meilleur de moi-même.



**De nos jours, le métier de développeur Web est important car nous vivons à une époque où Internet devient indispensable. Il s'agit également d'un des métiers les plus complexes et diversifiés.**

Les développeurs Web établissent d'abord une relation professionnelle avec leurs clients afin de bien comprendre les besoins de leur site Internet. De solides compétences en matière de conception et de communication, associées à une bonne connaissance des publics cibles, des marchés et des tendances, sont indispensables. Pendant le processus de développement, le développeur Web crée des bases de données, élabore des programmes, teste et débogue les sites Internet.



# CCAS, sur le thème de la forêt !



Dimanche 20 octobre 2024, le CCAS accueillait les aînés de plus de 60 ans, pour le repas annuel dont le thème sur la forêt a largement inspiré les membres de la commission communale d'action sociale. La salle était ornée de magnifiques décorations boisées. Sur les tables, se trouvaient des rondins de bois, des champignons et de la bruyère, des serviettes en forme de feuille ainsi que des chemins de table en mousse.

Nicolas avait installé un décor forestier agrémenté d'un joli chevreuil en rondins et branches. M. le Maire a pris la parole pour remercier les fidèles invités, souhaiter la bienvenue aux nouveaux participants et dire quelques mots sur les forêts de nos territoires.



## *Au menu*

*Mise en bouche  
Brochette de volaille rôtie sur  
son mélange de quinoa  
gourmand aux agrumes  
Opéra de saumon mi fumé et  
de poisson blanc.  
Sauté de canard accompagné  
de son écrasé de pomme  
de terre,  
Fromage  
Crêpe aumônière garnie de  
pommes et potirons  
caramélisés, accompagnée  
d'une tuile au gruë de cacao.*

Comme les années précédentes, Philippe a animé le repas et l'après-midi en proposant cette fois-ci des quizz sur le thème de la forêt. Ce sont Mesdames Maria Marques, Nathalie Rousseau, Hélène Quiquandon et Messieurs Alain Jacquet et Gérard Martin qui se sont qualifiés pour la finale. C'est Nathalie qui l'a emporté mais les 5 finalistes ont reçu un cadeau. A l'issue, une loterie a permis à tous les invités de repartir également avec un des présents généreusement offerts par le Magasin Leclerc de Bellerive sur Allier, le Conseil Départemental en la personne de André BIDAUD, API Restauration en la personne de Jean-Louis MARQUES et surtout par toutes les associations de la commune. Le Comité des Fêtes, la Pétanque Saulzetoise, Gym Forme et Plaisir, la Perdrix Saulzetoise et le Brass Band de Saulzet. Un grand merci à eux. Ce moment convivial s'est terminé vers 17h30.



# Le Noël des enfants

Organisé samedi 14 décembre 2024 par le Comité des Fêtes et cofinancé par la municipalité de Saulzet.





# A l'honneur

## Les Pétanqueurs vétérans



En remportant le concours C de la Coupe du Comité de l'Allier le 17 octobre 2024 à Bessay-Sur-Allier, l'équipe A vétérans de la Pétanque Saulzetoise a mis notre commune à l'honneur.

Elle s'est également illustrée en championnat des clubs atteignant les demi-finales.

C'est la raison pour laquelle les 9 joueurs et la Présidente Nathalie THOMAS ont été reçus le vendredi 1<sup>er</sup> novembre en mairie de Saulzet par Jean-François HUMBERT et les

élus. Ils ont été félicités et assurés du soutien de la municipalité envers le club.

Avant de partager un moment de convivialité, Jacky BERNARD, Capitaine de l'équipe a remercié son équipe pour cette belle saison ainsi que les élus pour leur sympathique attention.

Il a également remercié Jean-François HUMBERT et Philippe TIAUD d'avoir fait le déplacement à Bessay-Sur-Allier pour les encourager sous une pluie battante.

Chantal FAYE, compétitrice et Secrétaire de l'association, a distribué à chacun, une plaquette supportant une photo souvenir de l'équipe victorieuse.

## Les bébés et leurs parents



En mairie, une cérémonie pour la naissance des enfants nés dans l'année a permis à Jean-François Humbert et les élus de féliciter les heureux parents. La venue d'un bébé est un moment unique, c'est la raison pour laquelle, la municipalité a instauré ce moment de convivialité.

Il est d'usage d'offrir un cadeau, aussi, un bon d'achat de 50 € a été remis aux parents en complément du livre d'or de naissance. Ce geste symbolique marque la volonté du Maire et de son équipe de soutenir les jeunes de la commune.

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment sympathique.

Que ces magnifiques bébés apportent joie et bonheur à leurs parents.





# Etat civil 2024

## Naissances

Arthur  
GENEBRIER AJAT  
né le 29 mars  
à Vichy



domicilié  
rue Sous les Vergers

Gabriel, André  
AUBUGEAU  
né le 16 juin  
à Vichy



domicilié  
rue de l'Eglise

Charlotte  
DEFRANCE  
née le 29 juillet  
à Clermont-Fd



domiciliée rue du  
Champ Billom

Lukas  
JAKOVljeVIC  
né le 1er octobre  
à Vichy



domicilié chemin de  
la Demi Lune

Noé  
JEORGEAGUET  
né le 11 novembre  
à Vichy



domicilié  
Le Clos St Julien

## Mariage



Jérémie, André, Philippe LHOMME  
& Clémence, Bérangère VARIN  
le 8 juin

### MAIRIE DE SAULZET

1, rue des Billys

03800 Saulzet

☎ 04 70 90 06 16

✉ mairie-saulzet@orange.fr

@ saulzet.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 9H à 12H

Mercredi de 9H à 12H

Vendredi de 9 H à 12 H



### Bibliothèque

Le lundi de 16h à 17h

Colette et Dominique remercient les  
personnes ayant fait don de livres à  
la bibliothèque municipale

## Décès

Le 5 janvier à Vichy : Jean, Gabriel MARIDET, 94 ans, domicilié 11 rue des Bernard's.

Le 17 janvier à Vichy : Christian, Paul LORDERON, 76 ans, domicilié 12 rue des Groseillers.

Le 17 juillet à Gannat : Lucette, Charlotte THOMAS veuve CANTE, 87 ans, domiciliée 14 rue de l'Ecole.

Le 12 août à Saulzet : Catherine, Marie Héléne LOISEL, 67 ans, domiciliée 2 rue du Creux du Loup.

Le 24 décembre à Saulzet : Bernard GUERIN, 86 ans, domicilié 6 rue de la Dame Jaune.

Une pensée pour Simone GOIGOUX veuve FONCELLE, 95 ans, décédée à Nice le 21 décembre.



